

EDITORIAL



QUI VEUT TUER LES PETITS PAPIERS ?

Les autorités administrativo-gouvernementales ont tranché. La vignette a vécu.

Le petit rectangle bleu ou blanc qui ornait les boîtes de médicaments et vous donnait le prix de la boîte ainsi que le taux de remboursement a disparu depuis le 1^{er} juillet. Au motif qu'il était devenu « *une source de complications administratives et techniques* ». Ses informations étaient pourtant fort utiles au commun des mortels. Désormais, les patients pourront trouver ces infos lorsque le pharmacien scannera le code de traçabilité. À l'époque où l'on mise sur la transparence, cette décision est pour le moins paradoxale. Le mouvement n'est pas récent, mais il s'amplifie. Déjà la Caisse d'Épargne avait supprimé son fameux livret rouge pour ne plus distribuer que deux relevés de compte par an. C'est royal au bar. Les fournisseurs d'énergie ou de téléphonie prônent eux aussi la disparition des factures papier pour la version en ligne. Il n'y a plus guère que les douaniers, hors de l'espace Schengen, pour vous demander vos papiers. Mais pour combien de temps encore ? C'est comme si l'on voulait dissimuler les preuves pour mieux commettre un crime. Enthousiasmant !